

Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche

DÉLIBÉRATION N°2023-024

EN DATE DU 04 AVRIL 2023

TOURISME : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DANS LE CADRE DU PROJET « SKATE PARK »

Le Conseil Communautaire s'est réuni le quatre avril deux mille vingt trois à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de Lourdoueix-Saint-Pierre, selon convocation le 28/03/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. LANGLOIS Roger a été désigné secrétaire de séance.

Présents (23) :

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Eveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILAT Florence, THEVENET Didier.

Absents ayant donné pouvoir (4) : DARVENNE Céline donne pouvoir à GENEVOIS Jean-François, LAMONTAGNE Marc donne pouvoir à LALANDE Martine, MOREAU Adrien donne pouvoir à CHAVANT Philippe, PILAT Hélène donne pouvoir à MARSALEIX Guy.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	27	27	27	0

Rappelant l'étude d'un projet de création d'un « city stade » et d'un skatepark au complexe sportif des deux Vallées à Bonnat depuis 2019 ;

Vu les délibérations n° 2020-004 et 2020-004bis du 04 février 2020 portants sur le projet de création du « city stade » et du « skate park » ;

Vu la délibération n° 2020-005 du 04 février 2020 portant sur le plan de financement du projet ;

Lors des différentes analyses, il a été finalement décidé de ne réaliser que le « skate park ». De ce fait, un marché a été lancé le 07 mars 2023. La consultation de ce marché a pris fin le mardi 28 mars.

Ce Marché concerne la création de la plateforme (environ 400m2) et la création des modules.

A noter que l'équipement devra répondre aux normes NF-14974.

- **Les éléments présentés sont les suivants :**

LOT N° 1 : PLATEFORME (350m2)

LOT 1	COLAS	EUROVIA
Qualité prestation /40	38	40
Délais /30	30	21
Prix /30	22,98	30,00
Enrobé € HT	21 653,31 €	16 586,11 €
Béton € HT		29 441,61 €
TOTAL /100	91	91
RANG	2	1

LOT N° 2 : CRÉATION MODULES

LOT 2	MERLOT
Qualité prestation /40	40
Délais /30	20
Prix /30	30
€ HT	29 960,00 €
TOTAL /100	90
RANG	2

Après analyse des éléments, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

- Lot n°1 : EUROVIA
- Lot n°2 : MERLOT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **VALIDE** le choix des entreprises , soit EUROVIA pour le lot n°1 et l'entreprise MERLOT pour le lot n°2,

- **AUTORISE** le Président de la Communauté de communes à signer les devis retenus .

Fait à Genouillac, le 04 avril 2023,
Guy MARSALEIX, Président,

